



# Cellule psychologique de crise Audiens

→ décès d'un collègue  
→ suicide sur le lieu de travail  
→ conduite abusive

→ attentat  
→ réorganisation  
→ plan social...

## Des solutions sur-mesure pour les entreprises exposées

Fort d'une expérience de plusieurs années dans ce domaine, Audiens gère, pour les entreprises qui le souhaitent, les situations délicates, grâce à son programme spécifique de prévention, d'information et d'aide psychologique porté par la Cellule psychologique de crise.



## Cellule psychologique de crise, des psychologues experts indépendants à votre écoute

Ce dispositif de soutien et d'écoute personnalisé est composé de professionnels de santé, psychologues cliniciens, de la direction médicale d'Audiens, tous experts dans leur domaine.

Au-delà du numéro d'urgence et de l'adresse mail mis en place, différents types de prestation sont possibles, en fonction des besoins :

- entretiens sur site avec le(s) salarié(s) concernés, collectifs ou individuels,
- suivis téléphoniques si nécessaires grâce à la plateforme dédiée,
- accompagnement de nos clients dans le cas des risques psycho-sociaux,
- mise en place à la demande d'un dispositif de soutien spécifique.

L'équipe de psychologues écoute et conseille. Elle peut orienter si besoin vers le médecin du travail, l'assistante sociale, le service de retour à l'emploi d'Audiens..., en toute confidentialité. Un suivi psychologique régulier du salarié peut être envisagé.

La cellule de soutien psychologique intervient également en cas de "conduite abusive dans le cadre du travail" (des gestes, des paroles, des attitudes, des comportements...) qui porte atteinte, par sa répétition et sa systématisation, à la dignité, ou à l'intégrité physique ou psychique d'un salarié. Une conduite qui va dès lors mettre en péril l'emploi de cette personne ou dégrader le climat de travail.

Nous pouvons aussi vous proposer des solutions sur mesure, spécialement conçues pour répondre à votre problématique.

## Les démarches à entreprendre pour activer la Cellule psychologique de crise

C'est très simple. Un numéro et une adresse mail dédiés sont mis à votre disposition. Après avoir laissé vos coordonnées, vous êtes recontacté dans les plus brefs délais. Dès le déclenchement de la Cellule psychologique de crise, celle-ci intervient dans les 48 heures.

La solidarité professionnelle, c'est aussi conseiller, rassurer, orienter...

### Ce service vous intéresse ?

Pour plus d'informations sur les prestations proposées par la Cellule psychologique de crise ou pour une étude spécifique, contactez-nous :



**07 87 75 53 70**  
**24/24 + 7 jours/7**



**soutienpsy@audiens.org**

- Retraite complémentaire Agirc - Arrco
- Assurance de personnes
- Assurance de biens
- Accompagnement solidaire et social
- Médical et prévention santé
- Congés spectacles
- Services aux professions



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE  
Culture • Communication • Médias